

La liberté au lieu du plein emplois

Foire aux questions

1. Comment payer cela ?

Une objection qu'on fait fréquemment est la question du financement. Comment pouvons-nous financer un revenu de base inconditionnel (RBI) étant donné que les caisses sont vides ?

Un revenu de base ouvre d'autres possibilités de décisions pour l'individu que c'est le cas aujourd'hui. En comparant ce sont aussi les conditions générales de la création de valeurs qui changent dans notre communauté, ce qui rend particulièrement difficile de prévoir dans tous ses détails les conséquences de l'introduction d'un revenu de base inconditionnel sur le plan de l'économie nationale. Les conséquences dépendront essentiellement de la façon dont les citoyens utilisent la liberté que leur offre le revenu de base, et s'ils l'utilisent.

En premier lieu nous devons nous concerter sur le montant du revenu de base, car ce n'est qu'à partir de cette donnée que nous pouvons calculer le coût engendré pour le budget national. Nous pouvons évidemment faire des calculs dans lesquels le montant et l'arrangement seront fixés hypothétiquement. Mais on rencontre alors une autre restriction : sous la condition d'un revenu de base, la performance de l'Allemagne de création de valeurs va fortement changer. Cela se base non seulement sur des changements de productivité - nous présumons un accroissement à cause d'une diminution d'actions qui entravent l'innovation - mais aussi sur des changements dans le comportement de l'offre et de la demande des emplois. Ça a des conséquences pour le montant des revenus issus du travail rémunéré et ainsi pour une des sources centrales des recettes fiscales dans le présent. L'ampleur des changements ne peut n'être qu'estimée. S'y rajoutent des changements dans la structure des prix, dans le pouvoir d'achat et dans d'autres domaines dont nous ne pouvons pas encore saisir la portée. À cause des attitudes face à la vie et aux objectifs qui changent, certains produits ne seront plus demandés, tandis que d'autres le seront davantage. Certains services deviennent peut-être inutiles, parce qu'ils peuvent être automatisés. Mais d'autres services pourraient devenir plus chers, car ils trouveront une autre évaluation, comme dans le domaine des soins, et car les salariés auraient un autre pouvoir de négociation par le revenu de base. Et finalement une demande de nouveaux services pourraient naître qui jusque-là étaient réalisés par le travail au noir, car ils deviendraient plus intéressants en raison de charges moins importantes et de la légalisation des services faiblement rémunérés.

Malgré ces difficultés et une pertinence limitée un bon calcul dans la mesure du possible de scénarii financiers doit précéder la décision politique. Nous avons commencé de nous consacrer à cette tâche, mais nous ne pouvons devancer les experts qui sont demandés ici. En tout cas des calculs de Helmut Pelzer et Ute Fischer qui se basent sur des chiffres plus anciens résultent que l'économie allemande serait capable de supporter un revenu de base convenable, tout en maintenant le statu quo.

Voir page :

http://www.uniulm.de/uni/fak/zawiw/content/forschendes_lernen/gruppen/fl/Pelzer_Text.pdf

(texte en allemand)

2. Quel système d'imposition est le mieux approprié ?

Un revenu de base inconditionnel devrait s'accompagner par une réorganisation de notre fiscalisation et des principes d'imposition. Radical et simple comme le revenu de base dans tous ses aspects est la proposition de Götz Werner et Benediktus Hardorp qui proposent de faire des adieux à l'impôt sur le revenu (revenu et profit).

(voir http://www.iep.uni-karlsruhe.de/seite_469.php). Ils plaident pour une taxe à la consommation, prélevée à l'intérieur du pays. Pas le fait d'avoir de l'argent serait imposé mais son utilisation. Pour notre communauté, il n'est pas décisif qu'un citoyen possède des valeurs pécuniaires mais à quoi il les emploie. Une telle imposition primerait le ménagement des ressources, car une consommation élevée serait accompagnée de coûts importants par l'imposition. Ce serait déjà opérant lors de la production de marchandises, pour laquelle on doit recourir aux ressources. Car une utilisation qui ménage les ressources mènerait ici à une réduction des coûts. Investissement et consommation ne seraient plus traitées de la même façon. Ainsi on ne chargerait plus les contributions à la création de valeurs, donc les investissements, le travail salarial productif, les innovations de l'entreprise, mais la consommation. Non la création de valeurs serait imposée mais sa consommation.

Le passage à un impôt de consommation et la suppression d'autres impositions auraient de multiples conséquences. Cela apporterait au processus de la création de valeurs un allègement énorme comparé à aujourd'hui. Économiquement parlant l'impôt sur la consommation nous mènerait à décharger l'export et à charger les importations. Les biens importés seraient imposés de la même façon par l'impôt sur la consommation que les biens produits à l'intérieur du pays. Le processus de création de valeurs qui a lieu à l'intérieur du pays ne sera plus désavantagé par rapport au processus de création de valeurs qui se passe à l'Étranger comme c'est le cas aujourd'hui.

Un revenu de base inconditionnel combiné avec l'impôt sur la consommation mènerait à une réduction radicale des charges sociales, car le revenu de base remplacerait entièrement les prestations sociales (Transferleistungen) actuels. Le revenu de base ne serait pas financé par des charges sociales mais par l'impôt sur la consommation. Cela déchargerait l'entreprise des coûts du travail. Le processus de création de valeurs serait libéré de charges importantes, qu'il doit porter aujourd'hui. Au plan administratif, l'impôt sur la consommation rendrait possible une simplification énorme et une réduction de bureaucratie. Les moyens qui résultent de ces

économies seraient à la disposition pour financer le revenu de base et pour d'autres missions d'état.

Pour imposer différentes catégories de biens et de services de façon différente, un échelonnement de l'impôt sur la consommation par catégories de biens ou de services serait nécessaire. Les biens pour la consommation de tous les jours devraient être moins taxés que des biens de luxe. Mais ici aussi on ferait valoir le principe : celui qui consomme plus paie plus.

La réorganisation de notre système d'imposition vers une imposition de consommation suivrait le principe, qui est aussi le fondement du revenu de base inconditionnel : Engagement pour la communauté et encouragement et renforcement de l'innovation. Seulement une telle politique renforce notre communauté à long terme.

3. Des citoyens d'autres pays qui vivent en Allemagne reçoivent-ils aussi un RBI ?

Dans ce cas, nous plaidons pour une réglementation stricte. Seulement des ressortissants de notre communauté, de notre pays, devraient recevoir un RBI. Pour ceux qui vivent dans notre pays mais qui ne se font pas naturaliser, nous pourrions introduire un RBI réduit. Il est indispensable de distinguer entre citoyens et non-citoyens. Les citoyens portent notre ordre communautaire, ils prennent des engagements, et avec chaque décision qu'ils prennent, leur loyauté devant notre communauté est demandée. La loyauté en tant que citoyen implique aussi un engagement politique, là où il est nécessaire et où l'individu peut apporter une contribution. Aussi liée à cela est la critique de décisions politiques qui nuisent à notre communauté à long terme. Celui qui n'est pas citoyen n'est pas concerné par ces obligations, il ne porte pas l'ordre politique, mais ne fait que la suivre. Il n'est pas la source de la formation du droit, mais il doit seulement le respecter. Payer des impôts n'est pas, comme on l'entend parfois, une expression de l'identification avec notre communauté ; il y a des entreprises qui paient des impôts et qui ne portent pas pour autant notre ordre politique.

4. Un revenu de base inconditionnel mène-t-il à l'exclusion ?

La première question est d'abord ce que signifie l'exclusion. Si nous nous décidons pour un revenu de base inconditionnel, nous créons une garantie de revenu auquel chaque citoyen prend part. Cela lui donne d'une part la liberté de décider d'une façon autonome comment il occupe son temps de vie qu'il a gagné. C'est la communauté qui lui donne cette possibilité, alors il doit se poser la question de façon responsable comment il va utiliser ce temps. Donc le RBI renforce la liberté et en même temps l'obligation d'un intérêt public. Dans ce sens, une exclusion n'a pas lieu.

Mais qu'en est-il de celui qui veut travailler et qui ne trouve pas de travail ? C'est une situation qui existe déjà aujourd'hui. Si nous pensons que ce n'est pas acceptable, alors nous ne pouvons y ne remédier qu'en créant le droit au travail, donc en redistribuant le travail comme certains syndicats le demandent. Cela revient à considérer le travail comme un but en soi, même comme un bien de consommation. Si c'était ainsi, nous aurions besoin d'une réglementation centrale de distribution, soit par la loi ou soit en déléguant la décision aux partenaires sociaux. Si on voit dans la participation du travail rémunéré un droit indispensable, on doit créer une telle réglementation. Nous pensons que le gain de liberté que le RBI nous offre est décisif. En outre il renforce et favorise la disposition à la performance et l'orientation de la pertinence. Une redistribution du

travail dévalorise le travail, elle le met sur un piédestal comme s'il était désirable en tant que tel et enlève la liberté pour décider soi-même combien et combien de temps on est prêt à travailler. Nous ne pouvons avoir les deux : la garantie d'un emploi et la liberté de décision. Nous nous mobilisons pour un gain de liberté et pour la responsabilité qui en va de pair.

5. Un revenu de base inconditionnel suffira-t-il à couvrir les besoins en cas de maladie et de handicap ?

La réponse est « non » car le revenu de base inconditionnel crée d'abord une protection générale. Pour des besoins particuliers, par exemple pour l'achat d'aides techniques ou pour permettre un suivi de soins médicaux, on devra disposer aussi à l'avenir d'un soutien complémentaire.

En outre il est crucial que le revenu de base inconditionnel annule l'obligation de chercher le succès professionnel. Or ce sont précisément les citoyens qui ont eu un vécu difficile, traumatique, ou qui – comme ici – ont besoin d'un soutien particulier par un handicap physique ou mental, qui rencontrent des difficultés à satisfaire ces exigences. La stigmatisation qui s'en accompagne (et qui concerne tous ceux qui ne satisfont pas ces exigences normatives), l'absence d'être reconnue en tant que citoyen a aussi des conséquences. La tendance socio-politique a été jusqu'à présent d'obtenir l'intégration par le travail, ce qui ne serait plus nécessaire avec un revenu de base. Aussi à l'avenir on pourrait imaginer qu'un aménagement particulier du poste de travail selon les besoins d'un travailleur handicapé sera soutenu par des fonds publics. Mais si l'orientation générale de l'obligation de travailler est supprimée, alors les citoyens sont reconnus en tant que citoyen, et la reconnaissance du citoyen handicapé dans la communauté est aussi une autre. Le goût de la performance et les compétences compteront plus pour la vie professionnelle qu'une égalisation artificielle créée par des lois et qui a un caractère stigmatisant aujourd'hui.

6. Le revenu de base inconditionnel favorise-t-il le laisser-aller de l'individu ?

Cette objection s'appuie sur plein de suppositions. Elle part de l'hypothèse que la culture et le développement de l'homme ne sont possibles que si on montre avec sollicitude le bon chemin à l'individu sans qu'il puisse décider librement. Derrière cela se trouve l'idée d'une vie qui ne s'épanouit convenablement que si elle est toujours contrôlée, et à laquelle on ne laisse pas la libre décision.

La famille est l'endroit crucial où les bases sont posées pour que l'adulte plus tard tire profit de ses libertés et va dans le sens de l'intérêt général. Bien entendu l'homme n'est pas un être isolé, mais il ne s'épanouit que dans la mesure où la communauté lui permet les expériences et lui laisse la responsabilité. C'est pourquoi nous devons en premier lieu renforcer la famille et la protéger de tomber dans une misère existentielle, au moins dans le cadre d'un revenu de base inconditionnel. Nous devons proposer des aides à ceux qui rencontrent des difficultés à prendre leurs vies en main en raison d'un parcours difficile. En aucun cas nous devons les imposer. Nous savons depuis longtemps que seulement celui qui se décide d'accepter de l'aide aura une chance de prendre sa vie en main. Le RBI permettrait à ceux qui ne sont pas capables de faire ce pas, de vivre dans la dignité, une vie qu'ils auront choisi librement. Nous devons accepter qu'il y ait des hommes parmi nous qui ne sont pas prêts à accepter de l'aide. Eux aussi seraient protégés par un RBI et reconnu comme citoyen.

7. Une vie sans travail ne serait-elle pas dépourvue de sens ?

Ce serait le cas si l'individu ne considère que son travail comme créateur de sens. Mais même à lui nous ne pourrions garantir qu'il puisse trouver un travail, car pour faire cela nous aurions besoin d'une réglementation centrale ce que nous ne voulons pas à cause du dirigisme que cela va engendrer. En outre il doit être dit clairement : le travail n'est pas un divertissement privé ou une activité de loisir. Le travail ne mérite sa dénomination que s'il a un caractère à résoudre des problèmes, s'il existe une disposition au dévouement. Travailler signifie d'une part surmonter une résistance, contribuer à la solution d'un problème général ; d'autre part dans le travail il y a le devoir de création du nouveau, car seulement cela nous garantit la continuité et la prospérité de notre communauté. Celui qui veut travailler doit être prêt à se mettre au service d'une cause. Le travail n'est pas un bien de consommation ou un moyen d'élévation du prestige social. Les innovations dans l'histoire de l'humanité ont eu lieu très probablement quand quelqu'un a été prêt à se donner entièrement dans la recherche de solutions d'un problème dont l'issue était ouverte. L'importance des sciences est ancrée dans ce lieu de production du nouveau. Le RBI donne la possibilité de se décider librement pour le travail ; il donne ainsi une autre base de création du nouveau que celle qui existe aujourd'hui. La libre décision et l'identification avec une cause sont les conditions de la possibilité d'innover. Le RBI ne va donc pas détruire mais renforcer la volonté de performance et le dévouement pour une cause, et il va nous montrer l'importance capitale de ces qualités. Artistes et scientifiques qui n'ont pas la sécurité d'un contrat stable dans une institution publique auraient la possibilité avec le RBI de suivre leur curiosité pour créer des œuvres.

Seulement ceux qui n'arrivent pas à trouver un sens en dehors du contexte de travail trouveraient une vie sans travail absurde. D'autres comprendraient que l'engagement pour la communauté et le fait de s'occuper d'enfants a autant de valeur et est autant créateur de sens que la création de solutions de problèmes.

8. Pourquoi les personnes qui exercent une activité professionnelle devraient-ils payer un revenu de base pour ceux qui ne veulent pas travailler ?

Car ils sont des citoyens de notre communauté politique. En outre, déjà aujourd'hui les actifs font des contributions aux prestations sociales qui profitent à tout un chacun. Et ils font cela car la souveraineté du peuple a décidé que nous voulons un tel système. La dynamique de l'innovation que le RBI déclenchera va profiter à tous, à ceux qui travaillent et à ceux qui ne travaillent pas. Il est vrai que notre communauté politique se maintient avant tout par la résolution de problèmes, mais pas exclusivement par cela. Nous devons permettre aux parents de s'adonner à l'éducation de leurs enfants ce qui créera les conditions pour mener une vie de façon autonome et souveraine. Nous pouvons nous douter des conséquences que les pères dans les familles sont très absents, et nous savons que c'est irresponsable. On n'a point besoin de développer l'importance de l'engagement social bénévole dans notre société. On imagine bien comme cet engagement va accroître sous les conditions d'un revenu de base inconditionnel. Car cet engagement sera totalement indépendant d'un revenu suffisant acquis par une activité professionnelle.

9. Quel effet aura un revenu de base inconditionnel pour le développement économique ?

L'innovation sera récompensée et renforcée. Des solutions techniques de problèmes pourraient être développées et exploitées pour économiser de la main-d'œuvre où il sera raisonnable de le faire. Toutes les phases de travail qui peuvent être standardisées pourraient être automatisées. Nous pouvons estimer les dimensions de ce potentiel si nous traversons le monde les yeux ouverts. Nous ne pouvons faire des prédictions sûres sur ce sujet. Par l'automatisation des phases de travail répétitif, la création de valeurs sera portée de plus en plus par le facteur du capital, et la performance d'innovation sera liée à la capacité de travail humain. Tous les citoyens prêts à s'investir pour l'innovation auraient une sécurité par le RBI et n'auraient pas besoin de craindre une perte de subsistance. Ils pourraient poursuivre leur recherche de l'inconnu de façon sereine et ne seraient nullement dépendants d'une logique économique et de rentabilité. Cela concerne tous les domaines : l'économie, l'art et les sciences. Le RBI peut être qualifié à juste titre de moteur d'innovation.

Les marchés de biens seront soumis à des changements. Les biens qui doivent leur existence du prestige social qu'ils suscitent vont probablement perdre en importance. Car sous les conditions d'un RBI on acquiert un prestige social en apportant quelque chose à la communauté, parce que c'est la communauté, peu important les domaines. De même l'industrie de loisirs va changer car les conditions du RBI vont faire apparaître à quel point cette industrie, déterminée par d'autres, gaspille ses libertés gagnées. Si on veut gaspiller sa liberté, on peut le faire, mais on peut attendre que les citoyens ne la gaspillent plus dans les mêmes dimensions qu'auparavant. Les moyens financiers qui sont investis dans ces secteurs économiques deviendraient disponibles pour investir dans d'autres secteurs.

Pour les entreprises qui sont soumises à une obligation d'innovation, car elles profitent de nos ressources – matières premières, temps de vie, savoir – un pays dans lequel un RBI existe serait un site économique recherché. Il suffirait de prendre des décisions qui s'imposent car les entreprises aussi doivent faire leur contribution.

Sous les conditions d'un RBI, les entreprises devraient faire des efforts pour trouver des employés qui sont prêts à s'investir, ils devraient leur offrir de bonnes conditions de travail. Les employés ont la liberté de ne pas travailler sous des conditions mauvaises, comme c'est déjà le cas aujourd'hui pour les collaborateurs de « fort potentiel ». Ce serait un marché de travail dans lequel le pouvoir serait partagé de façon équitable. L'acceptation des conditions de travail de la part de l'employé renforcerait l'engagement de se mettre au service de l'entrepreneur. L'identification avec un tel emploi serait plus importante qu'aujourd'hui. Par contre, l'employé aurait aussi la possibilité de démissionner facilement de son travail.

10. Qu'est-ce qui distingue le revenu de base inconditionnel d'autres modèles de revenu de base, comme le « travail citoyen », « la sécurité minimum » etc. ?

Il y a d'innombrables concepts qui proposent des revenus de base de toutes sortes ce qui nous rend la tâche difficile de les traiter tous. Mais nous pouvons donner des critères simples qui nous permettent de juger ces modèles qui se distinguent du nôtre.

Le caractère inconditionnel du revenu de base provient de l'obligation d'assistance de la part de notre communauté de permettre à tous les citoyens de mener une vie en dignité. Dignité ne signifie rien d'autre que la protection de l'autonomie et de l'intégrité du citoyen. Notre

communauté se fonde sur l'égalité et la justice, les citoyens sont sa source de valeur. C'est pourquoi chaque citoyen a droit à un revenu sans être contrôlé et discipliné.

Le RBI n'est pas un revenu spécifique ou d'ersatz que le citoyen ne reçoit que s'il n'a pas de salaire. Le citoyen reçoit toujours le RBI, indépendamment de sa fortune et de son salaire. Cependant, d'autres types de revenus seront imposés, comme ceux qui sont issus de capital, d'immobilier, de propriété foncière, de fortune et de salaire.

Le RBI est un revenu de citoyen. Seulement les citoyens le reçoivent en intégralité, adultes comme enfants.

Le montant du RBI : Il devrait n'être aussi haut que possible, car seulement dans ce cas, il peut garantir la dignité de l'individu. Quel sera finalement son montant, ce sont nous tous qui le décideront, c'est une décision politique.

11. Qui fera encore les travaux qui déjà aujourd'hui sont dépréciés, si on reçoit un revenu sans travailler ?

Déjà comme aujourd'hui, il n'y a pas de contrainte d'exercer un métier sous les conditions d'un RBI. Le RBI fait naître un marché de travail sur lequel employeur et employé ont une relation d'égal à égal dans la négociation des conditions de travail et du salaire. Soit les activités pénibles doivent être mieux rémunérées, soit nous devons les faire nous-mêmes. Nombre de questions trouveront une réponse dans les possibilités d'automatisation si on considère l'enlèvement des ordures ou les supermarchés. Même les conducteurs de métro ou de tram ne sont pas nécessaires si on utilise les technologies appropriées.

Les métiers qui ne sont pas automatisables, comme c'est le cas dans les métiers de soins, des actions médicales ou pédagogiques devraient, sous les conditions d'un RBI, être rémunérées en conséquence. Ou bien nous voulons y renoncer, alors nous devons nous en occuper nous-mêmes, si nous ne voulons pas manquer à notre obligation d'assistance.

12. Un revenu de base inconditionnel ne va-t-il nous pas mener à ce que la plupart des citoyens ne travaillent plus ?

Par le RBI nous effectuons une réévaluation du travail. Il ne sera caractérisé que par sa performance, par sa capacité de résoudre des problèmes et non plus par la préservation d'une « occupation ». Car seulement ceux qui ne savent pas quoi faire de leurs temps de vie doivent être « occupés ». Peut-on considérer que la majorité de citoyens est concernée? Et doit-on chercher la raison d'un tel manque de capacité dans une expérience traumatisante dans le cours de la vie ? Seulement ceux qui supposent que l'homme est paresseux et mou et doit être forcé au bonheur peuvent penser ainsi. Ce préjugé se démasque lui-même car s'il s'avérait exact, notre communauté démocratique n'existerait pas. Celui qui pense que l'homme est paresseux et mou ne va pas se compter lui-même dans cette catégorie, même s'il fait une énonciation générale. Demandons ceux qui pensent de telle façon, s'ils pensent la même chose d'eux-mêmes et si avant tout ils n'ont jamais pris de décisions dans leur vie. Car celui qui prend des décisions ne peut pas être foncièrement paresseux.

Celui qui a un esprit d'innovation aujourd'hui et qui fait quelque chose, il le fait par motivation de participer à la résolution d'un problème, peu importe dans quel métier. Les « drogués du travail » n'ont pas un esprit d'innovation, comme le dit déjà l'expression, ils ne travaillent pas parce qu'ils l'ont décidé librement et parce qu'ils veulent se pencher sur un problème. Ils le font par dépendance, ils ont besoin du travail pour se faire une place, pour avoir le sentiment de faire quelque chose qui a un sens, mais le sens ne provient pas de la performance mais de la reconnaissance sociale d'après laquelle beaucoup de travail équivaut la performance. Justement, ils ne suivent pas une éthique de performance, mais témoignent par leur comportement de l'érosion de cette éthique.

Nous pouvons supposer que bien des phénomènes de sabotage, de refus de travail ou d'abus de prestations sociales sont des réactions à une crise. Également des hésitations de s'engager pour la communauté résultent du fait que nous ne nous sentons pas reconnus suffisamment comme citoyen. Cela commence déjà à l'école, où les enfants et les adolescents souvent ne sont pas pris au sérieux dans leur curiosité. On ne récompense pas la curiosité mais l'adaptation. Qui ne se conforme pas au système est facilement exclu. On doit fournir un soutien si c'est nécessaire pour l'enfant. Ce soutien doit être une évidence et ne pas une prestation extraordinaire.

13. Quel est le rapport du revenu de base inconditionnel à d'autres prestations sociales ?

Le RBI remplace toutes les autres prestations sociales (RMI, allocation de chômage, allocation d'enfant, bourse d'études etc.), il sera déduit du droit de retraite. L'allocation de chômage est remplacée par une prime de départ négociée entre l'employeur et l'employé. On peut réfléchir à compenser les différences régionales du coût de la vie par un complément. (supplément local)

14. Quel devrait être le montant du revenu de base ?

Le montant du revenu de base est une décision politique qui doit être décidée, entre autres en fonction de la création de valeur distribuable. C'est une décision pratique que nous voulons en aucun cas devancer. Il est évident que le montant du revenu de base et sa valeur réelle vont changer avec le temps. Si nous suggérons provisoirement un montant aujourd'hui, nous devons prendre en considération le pouvoir d'achat actuel. Nous ne pouvons faire qu'une estimation de changements correspondants, mais nous ne pouvons les prédire. Comme solution simple, le versement pourrait se faire par le service des impôts, une institution qui continuera à exister.

15. Quel type de couverture de santé aura-t-on sous le régime d'un RBI ?

Nous avons tenu à rester concis dans nos explications, nous n'avons seulement mentionné certains aspects sans les développer, car la réorganisation concerne tout notre système social, notre système de santé en faisant partie. Nous jugeons important de renforcer la position de la relation médecin-patient tout en limitant le pouvoir de la sécurité sociale. On pourra même envisager de remplacer la sécurité sociale par un système organisé par la fédération des médecins. Pourquoi le patient ne paierait-il pas le médecin qu'il a consulté ? On pourrait aussi réfléchir à une plus grande participation du patient qu'aujourd'hui, par rapport à une obligation de rétablissement pour retrouver son autonomie. Il est évident que des traitements particuliers

doivent s'appuyer sur la solidarité, car vivre dans la dignité signifie d'acquiescer de maintenir le degré de santé qui est possible. Les proportions dans lesquelles les bénéficiaires du RBI et les actifs qui reçoivent un salaire participeront au coût des soins, est encore à décider. Avant l'époque de la sécurité sociale, il était courant d'adapter les honoraires en fonction de la situation du patient, une sorte de système solidaire direct sans faire appel à une instance de distribution comme la sécurité sociale. Un système de compensation appliqué par les médecins eux-mêmes est aussi pensable qu'un règlement par fonds.

www.FreiheitstattVollbeschaeftigung.de

Traduction: Stephan Meinhardt